



MAIRIE de PORTE-DE-SAVOIE
77 Place de la Mairie
Les Marches
73800 PORTE-DE-SAVOIE
Tél : 04.79.28.12.82 - Fax : 04.79.28.19.14

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

Arrêté n°2025/359
Mis en ligne sur le site internet de la commune
à compter du 09/09/2025

ARRÊTÉ MUNICIPAL DU 08 SEPTEMBRE 2025 PORTANT INTERDICTION TEMPORAIRE DE STATIONNER SUR LE PARKING DE LA SALLE POLYVALENTE « LA MONTGRABELLE » ET INTERDISANT LA CIRCULATION SUR LA RUE DE LA JACQUÈRE

Le Maire de la Commune de PORTE-DE-SAVOIE,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des collectivités locales,
Vu la loi n°83-8 du 7 janvier 1983 modifiée relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'état,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2211.1 à L2213.4,
Vu le Code de la Route et notamment les articles R 110.1, R 110.2, R 411.5, R 411.8, R 411.18 et R 411.25 à R 411.28,
Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et des autoroutes,
Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 modifié,
VU la demande présentée par **l'association INFORM'ACTION, représentée par Madame Sylviane SCHNEIDER - 77, place de la Mairie, LES MARCHES, 73800 PORTE-DE-SAVOIE** -, en vue d'organiser la manifestation « Livres en Marches 2025 », les 27 et 28 septembre 2025,
CONSIDERANT que, pour la sécurité des usagers et des intervenants, la circulation sur la rue de la Jacquère ainsi que le stationnement sur le parking de la salle polyvalente « la Montgrabelle » seront interdits pendant le temps de la manifestation, de sa préparation et de son démontage.

ARRÊTÉ

ARTICLE 1 - Autorisation :

L'association INFORM'ACTION est autorisée à organiser la manifestation « Livres en Marches 2025 » sur le parking de la salle polyvalente « la Montgrabelle », du samedi 27 septembre 2025 à 7h00 au dimanche 28 septembre 2025 à 22h00.

Du vendredi 19 septembre 2025 à 8h00 au lundi 29 septembre 2025 à 20h, le stationnement de tous véhicules sera interdit sur le parking de la salle polyvalente « La Montgrabelle », afin de permettre la préparation de la manifestation, son déroulement et son démontage.

Du samedi 27 septembre 2025 à 7h00 au dimanche 28 septembre 2025 à 22h00, la circulation sera interdite sur la rue de la Jacquère, depuis le carrefour rue de la Jacquère / rue du Gamay jusqu'au numéro 723 de la rue. Des panneaux **KC1 « Route barrée »** seront placés de part et d'autre de la zone de la manifestation.

ARTICLE 2 - Sécurité et signalisation :

La signalisation nécessaire devra être mise en place par l'association INFORM'ACTION et retirée dès la fin de la manifestation. L'accès aux parcelles riveraines de la rue de la Jacquère et notamment aux entreprises situées de part et d'autre de la voie sera maintenu durant toute la durée de la manifestation. L'accès des véhicules de secours et de service, aux bâtiments riverains de la rue de la Jacquère devra obligatoirement être maintenu durant toute la durée de la manifestation.

ARTICLE 3 - Publication et affichage :

Le présent arrêté sera affiché conformément à la réglementation en vigueur et à chaque extrémité de la zone de manifestation ainsi que dans la commune de PORTE-DE-SAVOIE.

ARTICLE 4 - Recours :

Conformément à l'article R 102 du code des tribunaux administratifs, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble - 2, place de Verdun BP 1135 - 38022 GRENOBLE CEDEX dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de son affichage.

ARTICLE 5 :

- ♦ Monsieur le Maire de la commune de PORTE-DE-SAVOIE, 77, place de la Mairie, LES MARCHES, 73800 PORTE-DE-SAVOIE.
 - ♦ Brigade de Gendarmerie de Montmélian Rue Marius Baboulaz, 73800 MONTMELIAN.
- Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 6 : Ampliation du présent arrêté transmise à :

- ♦ Association **INFORM'ACTION** représentée par Madame Sylviane SHNEIDER, 77, place de la Mairie, LES MARCHES, 73800 PORTE-DE-SAVOIE
- ♦ Madame la Cheffe du Centre d'Incendie et de Secours de Montmélian

Fait à PORTE-DE-SAVOIE, le 08/09/2025

Par délégation du Maire
Jacques VELTRI
Adjoint en charge des travaux et du
patrimoine bâti

